

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD
Pour la Cantine Scolaire

1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD

Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.1_20190801145600


La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON FRIGO		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de Listeria monocytogenes	NON DETECTE		VIDAS LDUO BI0 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiène
Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE

22, Rue du Pré-Fornet

CS 70042

F-74602 SEYNOD CEDEX

Téléphone : 04 50 45 82 56

Télécopie : 04 50 45 63 31

E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD

Pour la Cantine Scolaire

1 Route Chef Lieu

74330 NONGLARD

Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.2_20190801145600

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON EVIER		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de Listeria monocytogenes	NON DETECTE		VIDAS LDUO B10 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiene

Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD
Pour la Cantine Scolaire
1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD
Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.3_20190801145600

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON PLAN DE TRAVAIL		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de <i>Listeria monocytogenes</i>	NON DETECTE		VIDAS LDUO B10 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiene
Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD
Pour la Cantine Scolaire

1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD

Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.4_20190801145600

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON SIPHON SOL 1 DEVANT FOUR		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de Listeria monocytogenes	NON DETECTE		VIDAS LDUO B10 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiène
Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE

22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD

Pour la Cantine Scolaire
1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD

Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.5_20190801145600

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON SIPHON SOL 2 DEVANT PLONGE		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de <i>Listeria monocytogenes</i>	NON DETECTE		VIDAS LDUO B10 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiene
Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD
Pour la Cantine Scolaire
1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD
Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.6_20190801145600

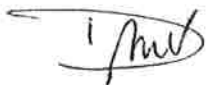
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON ASSIETTE EN STOCKAGE		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de Listeria monocytogenes	NON DETECTE		VIDAS LDUO BIO 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiene
Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD
Pour la Cantine Scolaire
1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD

Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.7_20190801145600

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON PETIT MATERIEL CUILLERE SERVICE		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de Listeria monocytogenes	NON DETECTE		VIDAS LDUO BI0 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiène
Muriel VIDALE DUSONCH

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

MAIRIE DE NONGLARD
Pour la Cantine Scolaire
1 Route Chef Lieu
74330 NONGLARD

Seynod, le 1 août 2019

RAPPORT D'ANALYSE N° A19.10204.8_20190801145600

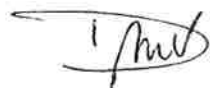
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels

Date prélèvement	: 30/07/2019	Date début d'analyse	: 30/07/2019
Agent ramasseur	: Julie CANCOUET	Date fabrication	:
Date réception	: 30/07/2019	Date péremption	:
T° réception	: 6.0°C	N° de lot	:
Etat	: Frais		
Identification	: ECOUVILLON CHARIOT		

RESULTATS DE L'ESSAI

ANALYSES	RESULTATS	UNITES	METHODES	CRITERES m
X Recherche de Listeria monocytogenes	NON DETECTE		VIDAS LDUO BI0 12/18-03/06	

La conclusion selon les critères microbiologiques 'm', ne concerne que le ou les échantillons soumis à essai. Ces critères sont en accord avec le tableau des critères TACRIT en usage au laboratoire, élaboré à partir du règlement (CE) n°2073/2005 modifié par le règlement (CE) n° 1441/2007 et les critères définis par les fédérations professionnelles, consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



Resp. Adj. Hygiène
Muriel VIDALE DUSONCH